



Concours photographique TERO 2019

Dans le cadre de la collaboration de FOCSIV au concours de photos #IGERSVOLUNTEERING de l'association IBO Italia Onlus, FOCSIV lance le concours de photographie non professionnel « Catégorie spéciale TERO ». Le concours de photos « Catégorie spéciale TERO » est ouvert à tous les jeunes de 17 à 35 ans, qui vivent en Europe et dans les pays du Maghreb, actifs et intéressés par le sujet du changement climatique.

Ce concours de photographie non professionnel est organisé par FOCSIV dans le cadre du projet "Territoires Engagés pour la Résilience des Oasis", financé par l'initiative Européenne de Volontariat dans l'Aide Humanitaire « EU Aid Volunteer » pour renforcer la résilience des communautés du Maroc, de la Mauritanie et de la Tunisie face au changement climatique à travers l'implication de jeunes volontaires locaux.

Le projet est né de la collaboration de France Volontaires, coordinateur du projet, avec FOCSIV en Italie, l'AOFEP (Association Oasis Ferkla pour l'Environnement et le Patrimoine) au Maroc, l'ASOC (Association de sauvegarde de l'oasis de Chenini) en Tunisie, l'Association TENMIYA en Mauritanie et le partenaire français CARI (Centre d'actions et réalisations internationales).

Organisateurs du concours TERO : FOCSIV en collaboration avec l'Association IBO Italia ONG/Onlus qui gère le concours #igervolunteering sur Instagram depuis dix ans.

Promoteurs : AOFEP, ASOC, TENMIYA, CARI et France Volontaires

Partenaire du concours : ONG 2.0

RÈGLEMENT

Autorisation : selon la loi italienne D.P.R. n. 430 du 26/10.2001, art. 6, le présent concours n'est pas soumis à autorisation ministérielle.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à tous les jeunes de 17 à 35 ans, résidents dans un pays européen ou dans les pays du Maghreb, sans distinction de religion, de sexe, de race, de nationalité, de langue, de condition sociale ou de convictions politiques.

Les jeunes pourront participer en partageant sur leurs comptes Facebook ou Instagram une photo prise jusqu'au 29 septembre 2019, en utilisant les hashtag et les étiquettes ci-dessous.

Le concours débute le 20 juin 2019.





THÈME DE LA CATÉGORIE SPÉCIALE TERO #Act4Oasis

Dans le cadre de cette catégorie, les participants devront s'inspirer du sujet suivant :

#ClimateAction : La protection et la préservation de nos territoires sont essentielles pour assurer le développement et le bien-être de nos communautés. Les défis du changement climatique exigent de repenser nos modes de vie, de redécouvrir des systèmes économiques alternatifs et de défendre la terre, l'eau et l'air contre la pollution et l'exploitation. Les jeunes sont appelés à s'engager dans leurs propres territoires, villes et oasis pour renforcer la résilience de leurs communautés. Publiez les photos avec lesquelles vous raconteriez vos expériences d'engagement climatique et de protection de l'environnement.

Les photomontages ne sont pas autorisés.

Les photos avec des textes surimprimés ou avec d'autres types d'ajouts ne sont pas autorisées. A l'exception des interdictions ci-dessus, il est permis d'utiliser toutes les options d'édition offertes par Instagram et/ou Facebook (filtres par exemple).

MODALITES DE PARTICIPATION

A) SUR INSTAGRAM

Devenez un abonné de @focsiv sur Instagram

N.B. pour ceux qui ont un profil privé et qui veulent participer, ils doivent rendre public leur profil jusqu'à la fin du concours. Une alternative serait de nous partager leur profil et accepter notre demande de le suivre (au moins jusqu'à la fin du concours), sinon nous ne pouvons pas voir les photos.

Affichez vos photos sur votre profil Instagram en incluant les éléments et les étiquettes suivants dans la description :

- 1) Thème : #ClimateAction
- 2) Catégorie : #Act4Oasis ; #EuAidVolunteers
- 3) Lieu : lieu (#pays)
- 4) CONCOURS OFFICIEL HASHTAG : #iboitalia_contest19
- 5) Identifier sur la photo : @focsiv
- 6) (si vous collaborez avec une association) : #Nom de l'association

B) SUR FACEBOOK

Devenez un fan de @focsiv sur Facebook

Affichez la photos sur votre profil Facebook en incluant dans la description les éléments et les étiquettes suivants:





- 1) Thème : #ClimateAction
- 2) Catégorie : #Act4Oasis ; #EuAidVolunteers
- 3) Lieu : lieu (#pays)
- 4) Étiquette du profil @focsiv
- (5) (si vous collaborez avec une association) : #Nom de l'association

Ces éléments peuvent également être insérés, précédés ou suivis d'une description plus large qui contient également d'autres éléments textuels ou iconographiques.

La photo peut être associée à un lieu.

Il est également possible de participer avec des photos postées avant la date de lancement du concours (20 juin) en modifiant les descriptions existantes avec les étiquettes et hashtag du concours.

Il n'y a pas de limite maximale de photos pour participer, mais chaque participant doit utiliser un seul profil.

Il est interdit de participer au concours avec des photos prises par d'autres personnes, sous peine d'exclusion de la totalité des photos soumises.

RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE

Chaque auteur est personnellement responsable de l'objet des photos présentées. Focsiv se décharge de tout problème d'ordre juridique pouvant résulter de la publication de ces photos.

LICENCE D'UTILISATION

Pour les photos proposées, le participant accorde à FOCSIV à titre gratuit une licence d'utilisation complète, non exclusive, irrévocable et permanente, à condition qu'elles soient utilisées à des fins de promotion du volontariat et d'activités liées à la promotion de la résilience climatique des partenaires du projet TERO et sans but lucratif.

FIN DU CONCOURS

Toutes les photos postées jusqu'au 29 septembre 2019 avant 23h59 (heure italienne) seront acceptées dans le concours.

ÉVALUATION

A la fin du concours, un jury technique composé de partenaires du projet TERO, d'experts dans le domaine photographique (par exemple des photographes professionnels, des influenceurs sur les réseaux sociaux) et d'experts sur les questions du changement climatique sélectionnera la photo gagnante.





La photo gagnante sera annoncée vendredi 8 novembre 2019.

« Prix du Volontariat à l'International »

La remise des prix se fera le 30 novembre 2019 à Rome et sera organisée par FOCSIV.

A cette occasion, les résultats du projet TERO seront partagés et un temps de discussion sera proposé sur le rôle de l'engagement volontaire pour l'environnement et le climat.

UTILISATION DES PHOTOS

Les photos peuvent être publiées sur les sites focsiv.it, de tero.it et sur autres sites de secteur, ainsi que sur les profils sociaux des promoteurs et des partenaires de l'initiative (Instagram, Facebook et Twitter, site et canaux des ONG 2.0). Elles pourront aussi être utilisées pour les événements et les outils de sensibilisation/promotion du volontariat à l'international et des projets de coopération à l'internationale (expositions, catalogues, dépliants, annonces Facebook ou Instagram, etc.).

AUTORISATION ET TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Pour toutes les exigences nécessaires à l'organisation et au déroulement du concours, les données fournies par chaque participant seront protégées et traitées en conformité de la politique de protection de la vie privée de FOCSIV (<https://www.focsiv.it/informativa-privacy/>) [GDPR (UE) 2016/679].

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation au concours implique l'acceptation pleine et totale du règlement.

INFORMATION

FOCSIV: M.me Valentina Citati | comunicazione@focsiv.it | +39 (0)6 6877867

